Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 8

Artikel: "Et l'autocar pour invalides..." : ou l'autocar des jeunes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684052

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De nombreuses écoles professionnelles ont organisé des manifestations qui ont permis de réunir déjà la belle somme de 70 000 fr. et l'on espère que d'autres imiteront leur exemple: il va néanmoins de soi que l'on invoque l'appui de généreux donateurs s'intéressant à ce bel effort constructif.

A l'année prochaine

Le 11 octobre 1963, nous l'avons dit déjà, la Casa a fermé ses portes jusqu'à l'été prochain. Pour la seconde fois, de nouveaux apprentis — quelquefois les mêmes, ils l'ont déjà promis — poursuivront les travaux de rénovation: trois p'tits coups de pioche, trois p'tits coups de marteau... Et ce sera la fin de la première phase qui sera suivie d'une nouvelle étape: l'organisation régulière de cours, de rencontres dont les programmes seront établis conformément aux trois principes de base de la Croix-Rouge de la Jeunesse: Entraide, protection de la santé, compréhension internationale. La Casa Henry-Dunant sera ouverte aux adolescents suisses — apprentis et élèves d'autres écoles — et à des adolescents d'autres nations également, et remplira ainsi parfaitement le rôle de « Centre de rencontre pour la jeunesse » que ses fondateurs ont voulu.

De plus, elle sera l'œuvre de la jeunesse suisse, comme l'a écrit le groupe des « pionniers » sur le Livre d'Or de la maison:

« Nous travaillons de bon cœur ici puisque notre peine servira à d'autres... »

Trois p'tits tours et puis s'en vont, mais leur œuvre demeure...

Ginette Bura

«ET L'AUTOCAR POUR INVALIDES...»

(OU L'AUTOCAR DES JEUNES)

La Croix-Rouge suisse a pris une heureuse initiative: demander aux écoliers de tout le pays de concrétiser la commémoration du Centenaire de la Croix-Rouge en réunissant les fonds nécessaires à l'achat d'un, voire de deux « autocars pour invalides », dont l'existence répond à une réelle nécessité.

L'action a pris le départ sur le plan national, le lundi 28 octobre 1963, date anniversaire exacte de la fondation de la Croix-Rouge. Lors d'une émission radio-scolaire spéciale réalisée simultanément par les trois émetteurs nationaux, M. le Conseiller fédéral F.-T. Wahlen s'est adressé à tous les écoliers. Après leur avoir exposé la portée mondiale du mouvement philanthropique de la Croix-Rouge et le développement qu'il a pris depuis sa fondation, le chef du Département politique fédéral a invité les élèves de nos écoles à célébrer eux aussi le Centenaire de l'institution en participant à l'action « autocar pour invalides ».

Il existe en Suisse 17 000 invalides, auxquels s'ajoutent encore plusieurs milliers d'handicapés et de malades chroniques plus au moins gravement atteints. Aussi, Pro Infirmis et les organisations médico-sociales intéressées au sort des invalides ont-elles salué avec enthousiasme ce projet d'« autocar pour invalides ». De nombreuses personnalités ont d'emblée accordé leur appui à sa réalisation et l'action est soutenue par un Comité de patronage groupant notamment le Conseiller fédéral F.-T. Wahlen et l'ancien Conseiller fédéral M. Petitpierre, le président de la Croix-Rouge suisse, des représentants des autorités religieuses, le président de Pro Infirmis, tous les chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, les responsables des grandes associations d'éducateurs du pays et le directeur général des PTT.

Chaque écolier est invité à verser son obole et à participer à la mise sur pied d'actions collectives organisées dans le cadre scolaire.

Les adultes peuvent, s'ils le désirent, soutenir l'action des enfants et participer au financement de l'autocar en versant leurs dons, qui seront les bienvenus, au c. c. p. de la Croix-Rouge de la Jeunesse à Genève, No I. 1755.